



96

Le journal de Boissettes

Journal d'informations Municipales

Janvier/Février 2015

3, place de Verdun - 77350 Boissettes - Tél.: 01 64 37 83 05 - Fax: 01 64 37 08 97 - Site: www.boissettes.fr - E-Mail: mairie@boissettes.fr

ÉDITORIAL



Chères Boissettaises, chers Boissettais,
Ce début d'année 2015 placée sous le joug de la violence et de l'intolérance a cependant démontré avec force que nos concitoyens pouvaient se retrouver autour de valeurs communes, humanistes et républicaines et je sais qu'en ce qui concerne Boissettes ces valeurs sont largement partagées. Il est donc tout à fait légitime que nous souhaitions protéger cet état d'esprit: se pose alors la question:

Comment sauvegarder notre identité?

Le premier **réflexe** serait de monter des murs virtuels tout autour de notre commune, de nous protéger de tout changement, de tout nouveau venu.

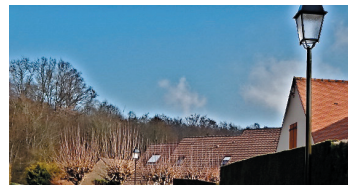
Cette position est légitime: nous sommes bien entre nous, il fait bon vivre à Boissettes et cette qualité de vie est une véritable richesse que peuvent nous jalouser certaines communes proches. Mais cette richesse est fragile, et le risque est grand que nos atouts puissent se retourner contre nous si nous laissons les choses en l'état. Il est de trop nombreux exemples de communes de notre taille et de notre qualité qui ont périclité jusqu'à être absorbées par un voisin plus puissant.

Ce n'est pas et de loin ce que chacun de nous désire pour notre belle commune.

Je vous invite donc à ce que nous réfléchissions ensemble afin de trouver les voies d'un développement volontariste qui respecte notre tradition, qui n'altère pas notre environnement et qui s'inscrit dans un « vivre ensemble » ouvert et accueillant.

C'est dans le mouvement et non dans le repli sur soi que nous pourrons pérenniser notre singularité.

Aussi êtes-vous invité(e)s à débattre avec le Conseil Municipal autant sur des thèmes concernant l'avenir proche (Objectifs 2015) que sur le devenir de Boissettes notamment dans le cadre de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (Vision 2020).



Bernard FABRE, Maire

AU SOMMAIRE:

DATES À RETENIR

INFORMATIONS MUNICIPALES

Des nouvelles de l'école
Travaux réalisés et en cours
L'avancée du dossier P.L.U.
C.C.A.S: colis pour les seniors
Transport pour les seniors
Aide et conseils pour tous

VIE DU VILLAGE

Vœux du Maire solennels et conviviaux
Recette de la galette pour 150 personnes
La sécurité, c'est l'affaire de tous

HOMMAGES

SI BESOIN EST...

Joindre la C.P.A.M.
Saisir le Défenseur des droits

COMMUNICATIONS DES PARTENAIRES TERRITORIAUX

Melun Val de Seine
SMITOM
Conseil Général

AGENDA

DATES À RETENIR

Le samedi 28 mars à 17 heures à la salle communale une première **rencontre avec les élus** vous est proposée. À l'issue de la présentation du bilan d'une année d'action municipale et du budget 2015, vous serez invités à donner votre avis sur les projets prioritaires pour l'avenir de notre commune.

Les dimanches 22 et 29 mars, de 8 heures à 18 heures à la salle communale **élections départementales**.

Comme de coutume vous serez nombreux à venir voter: cette élection est importante pour l'avenir du territoire sur lequel nous vivons.

Comme pour chaque élection, les élus ont besoin de votre concours pour tenir avec eux le bureau de vote par plages horaires de deux heures. Merci de leur faire part de votre disponibilité le 15 mars au plus tard.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Les comptes rendus approuvés des Conseils municipaux des 12 septembre, 11 octobre, 7 novembre et 10 décembre peuvent être consultés sur les panneaux d'affichage municipaux, en Mairie ou sur le site www.boissettes.fr

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Première réunion du Conseil Municipal des enfants



Le 26 janvier à 18 heures s'est tenu le premier conseil municipal des enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) de BOISSISE-LA-BERTRAND et de BOISSETTES.

Les 9 élus, après avoir lu à tour de rôle les 13 articles du règlement intérieur pour l'année scolaire 2014/2015 et avoir posé plusieurs questions de compréhension très pertinentes, ont approuvé le texte proposé à l'unanimité.

Ils ont ensuite choisi 3 thèmes parmi les 20 propositions qu'ils avaient faites durant leur campagne électorale.

La commission **Environnement** étudie les 2 thèmes suivants :

- Le projet **Distributeur de sacs pour les déjections canines** consiste à mettre en place un dispositif pour inciter les propriétaires de chiens à ramasser les crottes de leur animal.
- Le projet **Une journée propreté** a pour objectif d'organiser une journée de ramassage des papiers et objets divers pour améliorer l'aspect des espaces verts des deux communes ;

La commission **Animation** prend en charge le projet **Inter générations** et met au point des rencontres avec les personnes âgées.

Ces deux commissions se réuniront en février et en mars.

Ce premier C.M.E. s'est déroulé dans une ambiance studieuse et animée.

La jeune Maire, Emy Laborit a veillé au respect de l'ordre du jour dans le temps imparti et à ce que chaque élu(e) puisse s'exprimer librement.

À noter que Justin Larsonneur et Martin Prado représentent avec beaucoup de sérieux les enfants de notre commune.

Prochains C.M.E : **13 avril et 23 juin, à 18 heures**



TRAVAUX réalisés et en cours

Amélioration de l'éclairage :

Des lanternes ont été changées, rue des Roches et à l'entrée de la rue de la Varenne, en harmonie avec celles du centre du village. Les autres lanternes de la rue de la Varenne seront changées après réalisation de l'enfouissement des lignes prévu en 2016/2017.

L'abaissement de puissance de l'éclairage public au cours de la nuit va être programmé afin de réduire la facture énergétique... éclairer juste, consommer moins!

Rénovation de locaux :

Les toilettes de la salle communale ont été mises aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le parquet de la salle communale a été remis en état.

Une étude de faisabilité est en cours pour la restauration de la maison annexe de la Mairie.

L'AVANCÉE DU DOSSIER P.L.U.

Pour faire suite à notre article paru dans le précédent Journal de Boissettes, le lancement de la procédure d'appel d'offres (marché simplifié) auprès d'un cabinet d'études spécialisé a été réalisé courant janvier.

Selon une procédure encadrée, les dossiers seront examinés par la commission d'appel d'offres de la Mairie d'ici à la fin mars avec à l'issue la sélection d'un cabinet d'études.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de nos avancées, le futur projet de territoire de Boissettes devant être élaboré en concertation avec l'ensemble de ses habitants.

D'ici là, nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions en Mairie sur un cahier d'observations prévu à cet effet.

C.C.A.S.

Colis pour les seniors

Le traditionnel colis des étrennes réservé aux seniors de la commune a été remis lors de la cérémonie des vœux. Pour tous ceux qui ne pouvaient se joindre à la fête, il était possible de venir le récupérer à la mairie. Enfin la solidarité a fonctionné pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, les colis ont été apportés à leur domicile.

En cette année 2015 l'accent a été mis sur le terroir et la qualité des produits. Merci à Florence Déchelle, conseillère municipale en charge du C.C.A.S. qui s'est occupée de la composition du colis en réussissant à marier qualité des produits et budget maîtrisé.

Transport pour les seniors

Si vous avez plus de 60 ans, bénéficiez de tickets + ; ces tickets sont valables sur les réseaux Melibus, Tzen, métro et RER dans Paris.

Pour en bénéficier, munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile et prenez rendez-vous à la mairie avec Florence Déchelle.

Celle-ci vous remettra 12 carnets de 10 tickets, en échange d'un chèque de 15 € pour frais de dossier.

Si vous avez plus de 65 ans et êtes non imposable, vous pouvez prétendre à la carte Rubis ou Améthyste ; contactez directement www.melunvaldeseine.fr pour en savoir plus.

Aides et conseils pour tous

Le C.C.A.S. prodigue aides et conseils dans divers domaines comme l'accompagnement à la personne en cas de perte d'autonomie ponctuelle ou définitive, l'adaptation du logement des personnes handicapées, l'accès au logement social ou à un secours financier pour les personnes en difficulté.

VIE DU VILLAGE

Solennité et convivialité le 11 janvier



La traditionnelle cérémonie des vœux des élus aux Boissettais a remporté cette année encore un vif succès réunissant près de 150 personnes dans la salle l'École autour d'une délicieuse galette préparée par Philippe Barrault.

De nombreux maires de l'agglomération melunaise ainsi que le conseiller général, Jean-Pierre Guérin, ont écouté Bernard Fabre qui a rendu hommage à son prédécesseur Jean-Pierre Legrand, puis a exposé les projets d'avenir pour la commune notamment la refonte du P.O.S. en P.L.U. à laquelle seront associés les habitants lors de réunions de concertations.

Enfin, le maire a déclaré que Boissettes, Petit Poucet de l'agglomération melunaise doit conserver son identité et sa personnalité au cœur d'un territoire dont les frontières vont s'élargir avec en corollaire l'impulsion de projets ambitieux.

L'action publique des élus communaux, notamment ceux des petites communes, a été modifiée, le dévouement communal laissant place à une quasi-expertise communautaire, paradigme parfois difficile à appréhender.

La Sécurité, c'est l'affaire de tous...

Vous avez dit monoxyde de carbone?

Le monoxyde de carbone ou CO est un gaz INCOLORE, INODORE, NON IRRITANT mais MORTEL.

Il se dégage à la suite d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du fuel ou du pétrole ou tout autre combustible. Tous les types d'appareils à combustion peuvent dégager du monoxyde de carbone en raison d'un dérèglement, d'un mauvais entretien, d'une mauvaise installation ou encore d'une mauvaise utilisation. Parmi des appareils les plus souvent incriminés se retrouvent les chaudières, les poêles, les chauffe-eaux, les chauffages d'appoint mobiles, les inserts.

Lorsqu'il se trouve dans l'air ambiant, le monoxyde de carbone provoque une asphyxie en se fixant à la place de l'oxygène sur l'hémoglobine dans le sang.

Quels sont les symptômes qui doivent alerter?

- maux de tête, nausées, vomissements, fatigue physique et psychique, perte de conscience transitoire, vertiges

Il faut toujours penser à une intoxication au CO quand :

- Les troubles apparaissent toujours dans un même lieu

- Ils se répètent aux mêmes heures de la journée

- Plusieurs personnes vivant ou cohabitant dans un même lieu présentent certains signes décrits ci-dessus

Secret d'un Grand chef... ou la recette de la galette pour 150 personnes

Il nous en régale chaque année: Philippe Barrault, adjoint à l'Urbanisme et cuisinier talentueux vous révèle « sa » recette!

Ingrédients pour la pâte feuilletée: **12 kg de farine - 8 kg de beurre - 20 grammes de sel - eau.**

et pour la crème d'amandes: **2 kg de beurre - 2 kg de sucre en poudre - 2 kg de poudre d'amandes - 36 œufs - 600 grammes de farine - 800 grammes de crème pâtissière 40 grammes de rhum blanc - 20 grammes d'arôme d'amandes amères.**

Matériel: **une plaque de cuisson ronde en acier de diamètre 1,20** fabriquée par Philippe bien entendu.

Pour la pâte feuilletée, il vous faudra faire 12 pâtons à replier en 3 et à laisser reposer au frigo. 30 minutes avant de renouveler l'opération 5 fois en tout.

Pour la crème d'amandes faites blanchir le mélange œufs/sucre en le battant fortement et ajoutez les autres éléments.

Après c'est comme pour une galette pour 6, huile de coude et temps en plus car il faut compter une vingtaine d'heures en tout avant de pouvoir régaler les gourmands!



En cas d'incident,

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- Arrêter tous les appareils à combustion
- Faire évacuer les occupants hors de l'atmosphère polluée
- Appeler les secours (pompiers au 18, le SAMU au 15)

Et pour éviter l'accident?

Faire vérifier et entretenir chaque année par un professionnel qualifié les installations de chauffage et les conduits de fumée.

Suivre scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant.

Homages

À celui qui nous a quitté et nos condoléances émues à sa famille
Hervé MOALIC, le 27 janvier 2015

SI BESOIN EST...

JOINDRE LA CPAM

Par courrier à l'adresse unique
C.P.A.M. DE SEINE-ET-MARNE - 77 605 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 03

Par mail ouvrez votre compte personnel sur www.ameli.fr et suivez les instructions.

La C.P.A.M. accuse réception de toute demande et répond dans les 5 jours sur votre messagerie sécurisée intégrée au compte.

SAISIR LE DÉFENSEUR DES DROITS

Inscrite dans la Constitution depuis le 23 juillet 2008, le Défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante et regroupe les missions du Médiateur de la République, du Défenseur des enfants, de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (H.A.L.D.E.) et de la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité (C.N.D.S.).

Le terme « Défenseur des droits » désigne aussi bien l'institution que la personne qui la préside : Jacques Toubon est le Défenseur des droits depuis le 16 juillet 2014.

Unique en son genre, elle est chargée de veiller à la protection de vos droits et de vos libertés et de promouvoir l'égalité.

Si vous estimez que votre situation résulte d'un dysfonctionnement d'une administration ou d'un service public (service de l'État, d'une collectivité territoriale ou tout organisme de service public), vous pouvez saisir le Défenseur des droits si toutes vos tentatives pour résoudre votre litige ont échoué.

Les délégués du Défenseur des Droits informent et orientent le public; leurs coordonnées sont disponibles sur le site www.defenseurdesdroits.fr

PARTENAIRES TERRITORIAUX



REPRISE DU RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Comme chaque année, le vendredi matin à partir du 15 mars et jusqu'au 30 novembre et exceptionnellement le samedi 2 mai.

Pensez à sortir votre conteneur la veille au soir et rentrez-le au plus vite après le ramassage.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Le 30 mai, de 10 heures à 17 heures à Vaux-le-Pénil - informations : www.lombric.com



ÉVOLUTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ

L'intercommunalité est aujourd'hui un échelon qui a pris toute sa place dans la vie des communes et qui a vocation à soutenir la compétitivité des territoires, et à garantir une solidarité territoriale.

L'agglomération melunaise doit également étendre son territoire, aujourd'hui c'est désormais officiel, la Commission Régionale de Coopération Intercommunale (C.R.C.I) a rejeté le rapprochement de Melun Val de Seine et Sénart.

Melun Val de Seine va proposer à d'autres communautés de communes du Sud et de l'Est de la Seine-et-Marne de la rejoindre; des pourparlers sont bien avancés avec Seine-École (Saint-Fargeau-Ponthierry et Pringy).

C'est aussi tout l'enjeu du programme Ambition 2020 initié par Louis Vogel, Président de la C.A.M.V.S. et soutenu par les élus communautaires. Il comprend trois axes, le développement du pôle universitaire; le développement économique et industriel au sein de Villaroche et enfin un projet d'usine de méthanisation permettant d'éliminer la pollution organique.

MISE EN LIGNE DU PORTAIL DES ASSOCIATIONS



Il y a 15 000 associations en Seine-et-Marne: Un portail internet dédié à la vie associative est désormais en ligne. **Il suffit de se connecter sur www.asso77.fr** pour découvrir des informations sur la vie associative du Département et sur les actions du Conseil Général en la matière.

On y trouve également tous les conseils pour créer et animer une association.

AGENDA

- Vendredi 27 février à 18 heures
Permanence en mairie du Conseiller général
 - Vendredi 13 mars à 20 heures
Conseil municipal
 - Dimanche 22 mars de 8 heures à 18 heures
1^{er} tour des élections départementales
 - Samedi 28 mars à 17 heures
Rencontre avec les élus - salle communale
 - Dimanche 29 mars de 8 heures à 18 heures
2^e tour des élections départementales
 - Vendredi 10 avril à 20 heures
Conseil municipal
 - Vendredi 8 mai à 11 heures
Commémoration du 8 mai 1945
- retrouvez l'agenda actualisé sur www.boissettes.fr

Horaires d'ouverture au public de la Mairie: Mercredi: 9h00 - 12h00 - Vendredi: 15h00 - 19h00 - Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent sur rendez-vous.

Directeur de la publication: Bernard FABRE - Comité de rédaction: Franceline ADT-GUILBERT, Fabienne CHAILLOT, Fabienne COLIN-FAURE

Tirage 200 ex - Distribution par nos soins